Julius Bär

Déclaration de confidentialité de la Banque Julius Baer & Cie SA destinée aux clients et aux partenaires commerciaux

Les informations suivantes de la Banque Julius Baer & Cie SA, Suisse (la Banque), vous donnent un aperçu du traitement de vos données à caractère personnel par la Banque en sa qualité de responsable des données personnelles. Elles décrivent vos droits en vertu de la législation sur la protection des données. Le terme «vous» se réfère à vous en tant que client, partenaire commercial ou prospect de la Banque. Le terme «partenaires commerciaux» inclut les personnes liées à un client, comme les ayants droit économiques, les employés, les membres de la famille, les signataires autorisés, les agents et/ou les représentants.

1 Coordonnées de la Banque et du conseiller à la protection des données

Banque Julius Baer & Cie SA
Conseiller à la protection des données
Bahnhofstrasse 36
Case postale
8010 Zurich
Suisse
dataprivacy@juliusbaer.com

2 Coordonnées du représentant de la Banque dans l'Union européenne

Banque Julius Baer Europe SA
Délégué à la protection des données
25, rue Edward Steichen
2540 Luxembourg
dataprivacy.lux@juliusbaer.com

3 Quelles données à caractère personnel la Banque collecte-t-elle et traite-t-elle?

La Banque collecte et traite les données à caractère personnel qu'elle obtient de vous dans le cadre de la relation d'affaires qu'elle entretient avec vous. Les données à caractère personnel incluent des données qui vous identifient directement en tant que personne (p. ex. vos nom, adresse, numéro de téléphone) ou qui permettent votre identification lorsqu'elles sont associées à d'autres informations (p. ex. votre numéro de compte). En plus des données à caractère personnel que vous lui communiquez directement, la Banque collecte et traite également des données personnelles vous concernant qu'elle obtient par le biais de sources accessibles publiquement (p. ex. internet, réseaux sociaux, registres de débiteurs insolvables, registres fonciers, registres du commerce et d'associations) ou auprès d'autres sociétés du Groupe Julius Baer ou de tiers.

La Banque collecte et traite en particulier les données à caractère personnel suivantes:

- les informations personnelles et les données d'identification (p. ex. nom, adresse, coordonnées de contact, date et lieu de naissance, nationalité, passeport, pièces d'identité, situation personnelle, profession, centres d'intérêt et préférences, relations professionnelles);
- les données d'authentification (p. ex. les spécimens de signature);
- les données à caractère personnel résultant de la préparation, de la mise en œuvre et de l'exécution de contrats ainsi que de l'exécution d'obligations, notamment en lien avec des services ou des transactions (p. ex. données sur le compte, les dépôts et

Afin de faciliter la lecture, les termes spécifiques au genre utilisés dans le présent document représentent l'ensemble des identités de genre.

les transactions, y compris les données sur le mandant et le destinataire, les procurations et les demandes y relatives);
- les données publicitaires et de vente;
- les données à caractère personnel liées à des contacts (p. ex. correspondance, demandes de renseignements, comptes rendus de conseils, notes sur les contacts);
- les détails sur les comptes, données liées à la tenue des dossiers, informations relatives à votre situation personnelle et financière (p. ex. informations en matière de conformité et/ou de respect des réglementations telles que rapports sur la solvabilité, provenance de la fortune et des fonds, connaissances et expérience du domaine financier) et/ou les données se rapportant à l'entreprise (p. ex. activités commerciales, objet, structure de propriété et d'organisation, effectif);
- les données personnelles sensibles, telles que des données biométriques, des informations sur les opinions ou activités religieuses, philosophiques ou politiques, des informations sur la santé, des informations sur les condamnations ou sanctions administratives ou pénales;
- les données à caractère personnel relatives à des tiers liés, notamment ayants droit économiques, collaborateurs, membres de la famille, signataires autorisés, agents et/ou représentants;
- les données à caractère personnel transmises et saisies automatiquement lors de l'utilisation de sites web, d'applications mobiles ou d'autres services électroniques de la Banque (services électroniques). Font partie de ces données la date et l'heure de l'accès, le nom des fichiers téléchargés et la quantité de données transmises, le succès de l'accès, votre navigateur web, la langue du navigateur et le domaine demandeur ainsi que l'adresse IP;
- d'autres données à caractère personnel comparables aux catégories susmentionnées.

4 À quelles fins la Banque utilise-t-elle vos données à caractère personnel et sur quelles bases juridiques?

a) Pour l'exécution d'obligations contractuelles ou de mesures précontractuelles

Le traitement de vos données à caractère personnel permet à la Banque de vous offrir les prestations convenues contractuellement, d'exécuter les contrats et des mesures précontractuelles dans le cadre de la préparation du contrat. La finalité du traitement des données dépend en premier lieu des produits bancaires que vous demandez (p. ex. comptes, crédits, titres, dépôts, courtage, services de wealth management et de conseil). La Banque utilise notamment vos données à caractère personnel pour l'identification de personnes, la vérification de documents, les services de conseil, de wealth management, de planification patrimoniale, de financement et de crédit, le négoce et l'exécution de transactions, la réalisation de sûretés, la liquidation de comptes et le règlement de relations contractuelles. Vous trouverez des précisions à ce sujet (le cas échéant) dans vos documents contractuels ou dans les Conditions générales de la Banque.

b) Sur la base d'exigences réglementaires et d'obligations légales

Les activités de la Banque et des autres sociétés du Groupe Julius Baer sont soumises à différentes lois et réglementations suisses et étrangères (p. ex. loi suisse sur les banques, loi suisse sur les services financiers, loi suisse sur les placements collectifs de capitaux, loi suisse sur le blanchiment d'argent, loi suisse sur l'émission de lettres de gage, ordonnances et circulaires de la FINMA, lois fiscales). La Banque et les autres sociétés du Groupe Julius Baer doivent se conformer aux prescriptions des autorités de surveillance bancaire en Suisse et à l'étranger, notamment la FINMA, la Banque nationale suisse et ses homologues dans d'autres pays, ainsi que les bourses de valeurs, les dépositaires, les courtiers et/ou d'autres banques en Suisse et à l'étranger. Le traitement des données à caractère personnel est utilisé, entre autres, pour la vérification de la solvabilité, de l'identité et de l'âge, la prévention des fraudes et du blanchiment d'argent, la conformité, y compris les exigences «Know Your Customer» (connaissance client), l'exécution des obligations en matière de surveillance et de notification fiscales ainsi que l'analyse, l'examen, l'évaluation et la gestion des risques au sein de la Banque et d'autres sociétés du Groupe Julius Baer.

c) Pour préserver et protéger les intérêts légitimes de la Banque

Pour préserver et protéger ses intérêts légitimes, la Banque traitera également vos données à caractère personnel aux fins suivantes (exemples):
- la communication avec vous en lien avec vos demandes ou votre intérêt potentiel ou pour vous informer d'offres de la Banque et d'autres sociétés du Groupe Julius Baer;
- l'établissement d'une relation d'affaires ou d'un contact;
- la prévention et l'élucidation de violations des obligations contractuelles, d'infractions pénales et autres cas de non-conformité;

- l'identification et l'analyse de vos besoins potentiels et l'optimisation de l'approche client;
- la gestion des risques (p. ex. le calcul des fonds propres à prendre en compte par les banques) au sein de la Banque ainsi que des sociétés du Groupe Julius Baer;
- l'exercice de droits et la défense dans d'éventuels litiges judiciaires, p. ex. en lien avec des créances fiscales, actions civiles, pénales ou administratives ou saisies d'actifs en dépôt;
- la supervision, la consolidation et la gestion des données vous concernant, qui sont traitées par la Banque et les sociétés du Groupe Julius Baer (profil unique du client);
- la consultation et l'échange de données par ou avec des organismes d'informations (p. ex. registres des poursuites, agences de notation, registres fonciers) pour la détermination de la solvabilité ou des risques de défauts dans les affaires de crédits;
- le développement professionnel, la publicité, le marketing, les études de marché ou les sondages;
- la sécurité informatique et le fonctionnement des outils informatiques de la Banque;
- l'externalisation de fonctions et services de la Banque auprès de sociétés du Groupe Julius Baer ou de prestataires et d'agents mandatés par la Banque;
- la surveillance vidéo dans un objectif de sécurité;
- les mesures relatives à la sécurité des immeubles et systèmes (p. ex. la surveillance de l'accès aux locaux).

d) Sur la base de votre consentement

Dans des cas particuliers, votre consentement est requis pour le traitement de vos données à caractère personnel. Une fois votre consentement obtenu, la Banque peut traiter des données à caractère personnel aux fins spécifiques indiquées. Vous pouvez révoquer votre consentement à tout moment. Le traitement des données à caractère personnel effectué jusqu'au moment de la révocation n'est pas affecté par celle-ci.

e) Enregistrement et archivage des communications

La Banque enregistre et conserve

- les appels téléphoniques passés sur une ligne fixe avec le personnel qui travaille dans le négoce de valeurs mobilières;
- les appels téléphoniques passés sur une ligne fixe avec des conseillers à la clientèle, des conseillers en matière d'investissements et leurs assistants qui travaillent avec des clients allemands (depuis et vers des numéros de téléphone allemands et depuis des numéros de téléphone masqués);
- les métadonnées d'appels téléphoniques (p. ex. numéros de téléphone, heure, durée) ; et
- les communications électroniques (e-mails, discussions en ligne, etc.).

Les communications conservées par la Banque comme susmentionné peuvent être passées en revue et utilisées à des fins de sécurité et de preuve (p. ex. preuve que des instructions ont été données et des conseils reçus, preuve de conformité avec les obligations légales et réglementaires).

5 Qui a accès à vos données à caractère personnel?

a) Communication à d'autres sociétés du Groupe Julius Baer

La Banque peut communiquer vos données à caractère personnel à d'autres sociétés du Groupe Julius Baer qui peuvent à leur tour les traiter, notamment pour l'exécution de tâches et services liés à la relation d'affaires entre le titulaire du compte et la Banque et/ou les sociétés du Groupe Julius Baer, aux fins de supervision et surveillance internationales, d'enquêtes, de gestion des risques et de conformité.

b) Communication à des partenaires commerciaux et autres tiers

La Banque peut communiquer des données à caractère personnel à des partenaires contractuels et autres tiers, si cela est jugé nécessaire, p. ex. pour des gains d'efficacité ou la gestion interne, pour l'exécution de votre contrat et/ou pour le règlement de transactions (p. ex. mandats de paiement, opérations sur devises et sur métaux précieux, vente/achat/fourniture/détention de titres, de fonds, d'options, de matières premières, de dérivés ou de tout autre instrument financier).

Les destinataires peuvent être, entre autres, des bourses de valeurs et leurs instances de déclaration, des dépositaires centraux, des (sous-)dépositaires, des courtiers, des agences de compensation, des banques, des référentiels centraux, des agents de transfert, des administrateurs, des émetteurs, des fonds d'investissement, des organismes de réglementation ou d'autres autorités.

c) Communication à des prestataires internes du Groupe et à des tiers

La Banque peut communiquer des données à caractère personnel à d'autres sociétés du Groupe Julius Baer ainsi qu'à des prestataires tiers et à leurs sous-traitants (Prestataires) engagés pour la fourniture de services pour la Banque ou auxquels elle externalise des fonctions et des secteurs d'activité de la Banque. Les services

ou fonctions peuvent concerner les secteurs suivants en particulier: les services informatiques (p. ex. l'hébergement et le traitement de données, le développement, le support et l'exploitation informatique), l'utilisation de services internet (p. ex. registre du commerce en ligne), le traitement de transactions et de services (p. ex. paiements), les services de wealth management et des activités accessoires, les services liés à l'administration, au commerce, à l'exécution et au traitement d'instruments financiers et d'autres actifs financiers, les fonctions de conformité et de gestion des risques, la comptabilité (financière et contrôles), les services de financement et de crédit, les activités liées au marketing et à la vente, les services de rapport, de logistique, d'impression, le recouvrement des créances ainsi que d'autres activités de back-office et de middle-office. La Banque demande aux Prestataires qui ont accès à vos données à caractère personnel de prendre des mesures appropriées pour garantir la confidentialité, la protection des données et la sécurité des données.

d) Communication à des autorités et tribunaux

Lorsque la loi ou la réglementation l'exige ou lorsque cela est nécessaire pour protéger ses droits et intérêts légitimes, la Banque peut communiquer vos données à caractère personnel à des tiers. Il peut notamment s'agir d'organismes et institutions publics (p. ex. Banque nationale suisse, autorités de poursuites financières ou pénales, autorités de surveillance, tribunaux ou autres organismes compétents).

6 La Banque transmet-elle vos données à caractère personnel à l'étranger?

La Banque peut communiquer vos données à caractère personnel à des destinataires situés hors de Suisse, y compris dans des juridictions où des sociétés du Groupe Julius Baer sont établies (cf. www.juliusbaer.com/fr/a-propos-de-nous/nos-emplacements), dans d'autres juridictions, y compris des pays membres de l'UE/EEE et d'autres pays qui assurent un niveau de protection des données approprié tel que spécifié par la Commission européenne, ou dans d'autres juridictions à travers le monde où l'un des tiers mentionnés au chiffre 5 est situé, ou où la Banque exécute des transactions ou fournit des services.

Les pays spécifiques où se trouvent les destinataires qui reçoivent vos données à caractère personnel peuvent varier en fonction des services applicables et du ou des objectifs respectifs définis dans cette Déclaration de confidentialité.

Les destinataires des données à caractère personnel peuvent transmettre les informations à leurs succursales ou à des entités du Groupe, à des Prestataires ou à d'autres participants du marché ou à des autorités au sein de et/ou en dehors de leur juridiction.

Il est possible que certains pays vers lesquels la Banque transmet vos données à caractère personnel ne disposent pas de lois garantissant une protection des données à caractère personnel aussi étendue qu'en Suisse. Dans pareils cas, la Banque assurera généralement un niveau de protection des données approprié, notamment par la mise en place de mesures contractuelles, organisationnelles et techniques. En font notamment partie les contrats approuvés par la Commission européenne et le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), appelés clauses contractuelles types. Vous pouvez demander un exemple d'accord de transfert de données généralement utilisé par la Banque en contactant le conseiller à la protection des données.

7 Pendant combien de temps vos données à caractère personnel sont-elles conservées?

La Banque traite et conserve vos données à caractère personnel aussi longtemps que nécessaire pour la finalité spécifique pour laquelle elles ont été collectées ou pour l'exécution de ses obligations légales et réglementaires.

Quand elles ne sont plus nécessaires aux finalités indiquées, la Banque peut tout de même conserver vos données à caractère personnel et les traiter sur la base de votre consentement, si les lois ou règlements applicables l'exigent, ou pour un traitement ultérieur. Exemples:

- le respect des obligations de conservation en vertu de la législation applicable;
- l'application de prescriptions spéciales obligeant la Banque à conserver des données;
- la conformité ou la gestion des risques en accord avec les lois applicables;
- l'exercice des droits de la Banque en lien avec des poursuites et tout type d'action légale ou réglementaire; ou
- l'intérêt légitime de la Banque.

8 Quels sont vos droits en vertu de la loi sur la protection des données?

La législation applicable sur la protection des données vous octroie les droits suivants:

- exiger que la Banque partage avec vous les informations sur les données à caractère personnel qu'elle conserve;

- demander à ce que ces données soient rectifiées si elles sont incorrectes;
- demander à ce que vos données à caractère personnel soient supprimées pour autant que la Banque ne puisse pas ou ne doive pas les conserver;
- demander à ce que le traitement de vos données à caractère personnel soit limité
 - si vous en avez contesté l'exactitude, pendant la durée requise pour vérifier l'exactitude de vos données personnelles, ou
 - s'il manque une base légale pour le traitement de vos données personnelles et que vous préférez une limitation de traitement plutôt que la suppression de vos données personnelles;
- contester le traitement par la Banque
 - si la Banque traite uniquement les données à caractère personnel sur la base de ses intérêts légitimes. Dans ce cas, la Banque cessera le traitement des données, à moins que ses intérêts ne prévalent, ou bien si elle doit traiter les données afin d'exercer ses droits, ou
 - si le traitement est basé sur votre consentement (p. ex. marketing direct);
- demander le transfert à un tiers stipulé par vous des données à caractère personnel que vous avez mises à la disposition de la Banque, dans un format généralement disponible, lisible par machine et standard;
- demander, en cas de décision individuelle automatisée, à ce que celle-ci soit vérifiée par une personne physique. Par ailleurs, vous avez le droit d'exposer votre point de vue.

Vous disposez en outre (le cas échéant) d'un droit de recours auprès des autorités compétentes de surveillance de la protection des données.

9 Quelles données à caractère personnel devez-vous mettre à disposition de la Banque?

La Banque a besoin que vous lui fournissiez les données à caractère personnel nécessaires à l'établissement et à la mise en œuvre d'une relation d'affaires, ainsi qu'au respect des obligations contractuelles et/ou légales y afférentes. Sans ces données, la Banque n'est en règle générale pas en mesure de conclure un contrat avec vous et/ou de fournir les services convenus.

La Banque en particulier est tenue, du fait des prescriptions relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, de vous identifier à l'aide de vos documents de légitimation avant d'entamer une relation d'affaires avec vous, et ainsi de relever et de conserver vos adresse, nationalité, nom, date et lieu de naissance, ainsi que les informations figurant sur une pièce d'identité. Pour que la Banque puisse respecter ces prescriptions, vous êtes tenu de mettre à sa disposition les informations nécessaires. Si des modifications devaient survenir au cours de la relation d'affaires, vous êtes tenu d'en informer la Banque sans délai. Si vous omettez de fournir à la Banque les informations nécessaires, il ne lui sera pas possible d'établir ou de poursuivre une relation d'affaires avec vous.

10 La Banque a-t-elle recours à un système automatisé d'aide à la décision?

Généralement, la Banque n'a pas recours à un système entièrement automatisé d'aide à la décision pour l'établissement et la conduite de la relation d'affaires. Si, dans des cas isolés, la Banque a exceptionnellement recours à un tel procédé, elle vous en informera séparément, pour autant que la loi l'exige.

11 Vos données sont-elles traitées automatiquement et utilisées pour le profilage?

La Banque peut traiter vos données à caractère personnel automatiquement dans certains domaines en vue d'évaluer certains critères personnels. La Banque peut utiliser vos données à caractère personnel pour le profilage. On entend par profilage tout type de traitement automatisé des données à caractère personnel. Les données à caractère personnel servent alors à évaluer certains aspects personnels, notamment pour analyser ou prédire des aspects relatifs à la situation économique, aux préférences personnelles, aux centres d'intérêt, à la fiabilité, au comportement, à la localisation géographique ou au changement de celle-ci. À ces fins, la Banque peut utiliser, traiter et combiner des données accessibles au public ainsi que des données tierces vous concernant. Le profilage peut être effectué, par exemple, dans les cas suivants:

- pour remplir les obligations légales et réglementaires de la Banque, de sociétés du Groupe Julius Baer ou de Prestataires et agents engagés par la Banque;
- pour vérifier la relation client et lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les délits menaçant les actifs (y compris dans les opérations de paiement). Ces mesures sont destinées à vous protéger et à remplir les obligations légales;
- pour que la Banque puisse utiliser des instruments d'évaluation pour vous proposer des informations intéressantes et pertinentes sur ses produits et services. Elle peut ainsi cibler sa communication et sa publicité, études de marché et enquêtes d'opinion incluses, en fonction des besoins;

- pour l'évaluation de votre solvabilité, la Banque utilise un algorithme basé sur une procédure mathématique et statistique. Elle calcule ainsi la probabilité que les clients remplissent leurs obligations en matière de paiement. L'algorithme peut par exemple prendre en compte le niveau des revenus, les dépenses, les engagements en cours, la profession, l'employeur, la durée de l'emploi, l'expérience précédemment acquise dans la relation d'affaires, les remboursements convenus contractuellement de précédents emprunts ainsi que les informations obtenues auprès d'agences de notation. Les résultats de l'analyse aident la Banque à prendre des décisions dans le cadre de la vente de produits et font par ailleurs partie intégrante de la gestion des risques.

12 Où pouvez-vous consulter la Déclaration de confidentialité actuelle de la Banque?

La version en vigueur peut être consultée sur www.juliusbaer.com/clientdataprivacypolicy #Switzerland.

La Banque se réserve le droit de modifier cette Déclaration de confidentialité de temps à autre et vous informera d'une telle modification de manière adéquate.

13 Comment contacter la Banque?

Votre conseiller à la clientèle ainsi que le conseiller à la protection des données de la Banque mentionné au chiffre 1 se tiennent à votre disposition pour toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel.

Zurich, janvier 2024